



*Relations Extérieures*

## INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

51 rue d'Anjou 75008 PARIS

Téléphone : 01 53 89 80 00 Télécopie : 01 42 25 57 97

e-mail : s.serra@inao.gouv.fr

Paris, le 12 février 2007

### œ COMMUNIQUE œ

#### **Confiance renouvelée à Michel PRUGUE pour la Présidence de l'INAO.**

Monsieur Michel PRUGUE est nommé à la Présidence du Conseil Permanent du nouvel Institut National de l'Origine et de la Qualité : INAO.

Président du Conseil Permanent de l'institut national des appellations d'origine depuis février 2002, il se voit confier pour les cinq prochaines années ces mêmes responsabilités à la tête du nouvel établissement, dont le champ de compétences est étendu à l'ensemble des signes d'identification de l'origine et de la qualité, et dont les instances sont réorganisées.

Un arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, du ministre de l'agriculture et de la pêche, du ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat, en date du 1er février (J.O du 10 février 2007) officialise cette nomination.

Le Conseil Permanent est composé de membres appartenant aux quatre Comités de l'INAO : comité des vins et eaux de vie et autres boissons alcoolisées, comité des appellations d'origine laitières, agroalimentaires et forestières, comité des indications géographiques protégées, labels rouges et spécialités traditionnelles garanties, comité de l'agriculture biologique, et de représentants d'une nouvelle instance : le conseil des agréments et contrôles ainsi que de l'administration.

Il fixe la politique générale de l'Institut et délibère de son budget.

Michel PRUGUE, âgé de 48 ans, est producteur de maïs et de « Poulets Jaunes des Landes » sous signes de qualité IGP et label rouge.

Il est membre du Conseil Economique et Social.

Il a présidé de 1994 à 1999 la Commission mixte INAO/CNLCC, prélude au rattachement des IGP à l'INAO.

Nommé président du Comité des produits agroalimentaires de l'INAO, en 1998, il avait été renouvelé dans son mandat en 2004.

C'est sous sa présidence qu'a été organisé au Sénat, en octobre 2005, un congrès des comités, à la veille du vote de la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 .